

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 24 février 2015 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Raymonde Cossette
Monsieur Luc Gaudreault
Madame Nancy Gélinas

Madame Line Lecours
Madame Patricia Pépin

ainsi que monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents.

Monsieur Luc Gaudreault participe à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents messieurs Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général et Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines.

1. Adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION CE 31 0215 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0215-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 27 janvier 2015.

RÉSOLUTION CE 32 0215 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 27 janvier 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0215-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines.

Aucun sujet considéré.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière.

4.1 Demandes d'aide ou de contribution financière.

RÉSOLUTION CE 33 0215 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0215-03.

Adoptée à l'unanimité.

5. Clôture de la séance.

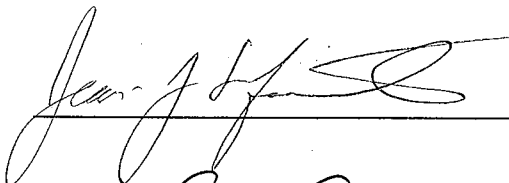
Vers les 18 h 55, il est procédé à la clôture de la séance.

RÉSOLUTION CE 34 0215 :

Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

